

Lancement du fonds NOVI par le Président de la République

Paris, le 03 avril 2015 – Le Président de la République, François Hollande, s'est rendu aujourd'hui aux Forges de Trie-Château (Oise) pour assister à la signature d'un contrat de prêt du fonds NOVO au groupe Lebronze Alloys. En présence du Directeur général de la Caisse des Dépôts, Pierre-René Lemas, le Président a profité de cette visite pour annoncer le lancement de la société d'investissement NOVI.

Conçus par la Caisse des Dépôts et développés en coopération avec les investisseurs, notamment les sociétés d'assurance, ces instruments financiers innovants mobilisent de l'épargne financière, pour l'investissement dans la croissance des PME-ETI.

L'innovation des fonds Novo réside dans l'ouverture du marché du crédit obligataire aux PME-ETI. Cette ouverture a entraîné une réforme du code des assurances intervenue en 2013. Elle a autorisé les sociétés d'assurance à multiplier leurs investissements dans les entreprises petites, moyennes et intermédiaires. Un marché nouveau, dénommé l'Euro Placement Privé, s'est développé et plusieurs fonds de prêts à l'économie ont été créés. **En 2014, plus de 40 entreprises moyennes et intermédiaires ont pu y obtenir plus de deux milliards d'euros de prêts obligataires.**

La société d'investissement Novi ambitionne de financer davantage de PME-ETI par le marché financier. Des fonds propres et des crédits obligataires pourront être accordés à des entreprises petites, moyennes et intermédiaires pour financer des investissements de croissance et d'innovation. Le fonds sera opérationnel en avril, doté de 535 millions d'euros, rechargeable trois ans, apportés par vingt-trois investisseurs.

Les fonds Novo et Novi financent exclusivement la croissance et l'innovation des PME-ETI, résidentes en France, opérant dans l'industrie et les services, et notamment les secteurs de la Nouvelle France Industrielle. **Les capitaux de ces fonds représentent un total de 1,550 milliard d'euros. Ils sont apportés par vingt-cinq investisseurs dont des sociétés d'assurance, des caisses de retraite, des institutions de prévoyance et par la Caisse des Dépôts.**

Contact presse

Service de presse : +33 (0)1 58 50 40 00

Ce communiqué est consultable sur www.caissedesdepots.fr
